



19 / 20 / 21 novembre 08

Cinéma et audiovisuel :
quelles mémoires numériques pour l'Europe ?

MÉMOIRE / IDENTITÉ / TERRITOIRE

La mémoire pour un ethnologue

Alain MOREL,

Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Ministère de la Culture et de la Communication.

Comme Marc Vernet vient de le rappeler, je réponds à la demande qui m'a été faite et qui consiste à traiter d'un sujet un peu académique. J'ai donc repris la thématique classique de l'ethnologie de ces dernières décennies qui associe mémoire, identité et territoire, Comme dans le cadre de mes activités, je m'occupe de productions audiovisuelles, je présenterai quelques extraits de films, qui illustreront mon propos.

Pour les ethnologues la mémoire est éminemment culturelle. Ses formes et ses usages varient selon la société considérée. Ils diffèrent selon que l'on se situe dans le cadre d'une société qui s'efforce de reproduire le présent à partir du passé ou dans une société qui conçoit le présent en fonction du futur. D'une certaine façon, je reprends l'opposition, proposée par Pierre NORA dans son introduction aux *Lieux de mémoire*, entre les sociétés où la mémoire est inconsciente d'elle-même et spontanément actualisatrice (elle reconduit l'héritage et la mémoire) et les sociétés contemporaines où la mémoire n'est qu'histoire, trace et tri.

Pour faciliter la compréhension de mon propos, je vais réduire la diversité des sociétés, de façon extrêmement schématique, à deux types : type I, la société de la tradition ; type II, la société du changement. Mais, faut-il le rappeler par précaution, la société traditionnelle qui privilégie la continuité n'est pas immuable. Réciproquement la société du changement, à laquelle la nôtre participe, connaît aussi des traditions et des volontés de perdurer.

Dans la société de type I, l'usage de la mémoire a pour fonction d'assurer la reproduction de la tradition le plus fidèlement possible, alors que dans le type II, elle est mise à contribution pour reconstruire le passé en fonction des préoccupations du présent.

L'ethnologie, tout au long du développement de la discipline, s'est vouée aux sociétés de type I comme à un objet de prédilection. Cela revenait à traiter, comme le rappelle Marc AUGÉ, de sociétés dont l'idéal est « *de maintenir les choses en l'état, et de faire du présent par-là même promu à l'éternité, une perpétuation plus ou moins ritualisée d'un passé vécu comme mémoire imminente à toutes les manifestations de la vie sociale sous forme des mythes, des rites et des traditions* ». Dans ces sociétés du type 1 la mémoire fonctionne pour certifier la conformité des pratiques et des normes à celles voulues par les générations précédentes. Cela ne signifiait pas pour les ethnologues que ce qu'ils observaient relevait de traditions inaltérables et infiniment reproduites. Ils ont appris à prendre leurs distances avec les fidélités mensongères de la tradition. Je ne développerai pas ici les questions de méthodologie relatives à l'appréciation du discours des informateurs. La mémoire n'éclaire pas les

caractéristiques de la culture que les ethnologues ont plutôt recherchées à caractériser comme totalité et comme système, en revanche elle est dans ces sociétés de l'oralité un outil indispensable pour accéder à l'histoire du groupe, qu'il soit professionnel ou territorial. Histoire de son implantation géographique, des conflits qui ont marqué son histoire, de l'origine de ses membres et de ses composantes, de l'instauration des hiérarchies, etc.

Depuis les années 60 l'ethnologie a élargi son domaine pour inclure dans son champ d'étude les sociétés industrielles et européennes, sans pour autant se fondre dans la sociologie. Dans un premier temps elle s'est attachée à ce qui relève dans notre société de la perpétuation de traditions et de pratiques anciennes. Tout en les considérant comme des objets scientifiques il s'agissait, aussi, dans une perspective de sauvegarde de prendre en considération, ce qui était voué à disparaître et donc de contribuer à ce qu'il en reste quelque chose.

Au sein même de la discipline, les critiques se sont multipliées à l'encontre de cette ethnologie, privilégiant le sauvetage, l'urgence de recueillir les derniers feux d'une coutume, la parole des derniers locuteurs ou le savoir et les pratiques d'ultimes survivants. Sans rejeter complètement ce champ de recherche et se priver de ses apports - je vous montrerai tout à l'heure un petit extrait d'un film, qui montre l'intérêt d'avoir conservé des formes de savoirs et des pratiques témoignant de cultures locales originales aujourd'hui disparues - et sans faire passer à la trappe ce type d'investigation, on a souhaité que l'ethnologie se tourne davantage vers la société contemporaine, vers ses formes les plus généralisées et non plus dans ce qui apparaissaient comme ses marges résiduelles. La discipline a inscrit parmi ses objets, par exemple, la culture d'entreprise, les rituels contemporains ou les rapports de cohabitation dans les ensembles résidentiels. Les personnels de la BNF n'ont pas été épargnés. Une ethnologue s'est intéressée à leur vie quotidienne dans ce qui constitue un monument d'un nouveau genre.

Conséquemment à l'ouverture de ces nouveaux champs de recherche la discipline a eu à traiter de l'activité mémorielle dans le cadre des sociétés de type II, une activité multiforme et proliférante. Au lieu de fonctionner principalement comme outil de remémoration du passé ou moyen de se situer dans le temps, la mémoire est devenue une ressource de premier ordre pour penser les identités, les territoires, le sens des lieux et les relations entre les hommes. Je citerai une nouvelle fois Pierre Nora qui est un des premiers à avoir mis l'accent sur l'importance prise par les activités mémorielles dans notre société: « *la mémoire dans les différences qu'elle recherche dans l'exploitation du passé tente d'opérer le déchiffrement de ce que nous sommes à la lumière de ce que nous ne sommes plus* »

Comment la question des identités se relie-t-elle aux activités mémorielles dans nos sociétés ? Dans les sociétés de type I, l'individu inscrit son identité dans l'appartenance à un collectif stable et les préoccupations majeures en termes identitaires consistent à se différencier des collectifs voisins. Dans les sociétés de type II, celles du changement accéléré mais aussi de la fragmentation sociale, sociétés composées d'individus inscrits dans une pluralité d'appartenances à partir de la participation à de petits cercles producteurs de singularité, la recherche d'identité consiste à recoller les morceaux, à fabriquer du sens. Le sujet éprouve le besoin de se définir, de comprendre son devenir et d'arrimer son existence à des repères bien identifiés qui ont du sens pour lui. L'identité n'a plus de stabilité, elle ne s'apparente plus à une constante qui transcende l'évolution de l'individu. Elle participe d'une dynamique, elle n'est plus, selon l'expression de LEVI-STRAUSS, qu'une réalité virtuelle, une réalité toujours en devenir et à reconstruire.

Curieusement, dans une société qui est tournée vers le futur, on pourrait penser - comme l'analyse Jean-Paul KAUFMANN - que les individus se proposent de construire leur identité en se projetant dans l'avenir. Cela pourrait se faire en s'appuyant sur des projets où l'individu s'investit, sur des pratiques qualifiantes comme celles exercées dans les hobbies et autres passions ordinaires. Mais pour la grande majorité des individus, domine une conception substantialiste de l'identité. Ils s'attachent à quelque chose d'immuable, qui persisterait au cours de leur existence, comme s'ils

portaient quelque chose en eux qui ne peut pas disparaître. Cette conception de l'identité conduit naturellement à se tourner vers le passé.

Alors que dans les sociétés de type I, l'identité se vit au présent et dans l'actualisation du passé, dans les sociétés de type II, les préoccupations identitaires sont régressives face aux mobilités dans leurs différentes formes. En réaction aux tourments d'une subjectivité qui s'émancipent des collectifs, les groupes et les individus cherchent dans leur mémoire des repères, comme des phares qui baliseront leur parcours et leur permettront de donner un sens à celui-ci. Ils se tournent vers le passé, vers tout ce qui prend la forme d'une donnée objective, comme si l'identité était non à construire, mais à trouver, telle une essence secrète, un objet vital qui aurait été perdu. Pour ce faire, les opérations mémorielles reconstruisent le passé, non pas sous la forme d'un flux - ce qu'il a été en son temps - et tel qu'il a été vécu, mais comme une image fixe qui peut être plus facilement interprétée, et constituer un de ces repères dont je parlais à l'instant.

Troisième élément de la thématique de l'identité : le territoire. L'identité s'éprouve aussi dans la relation à un lieu. En dépit des mobilités et de l'importance prise par les réseaux, le besoin de territorialité demeure. Manuel CASTELLS le considère comme une des caractéristiques de l'humain. Je le cite : « *Ce qui caractérise la nouvelle structure sociale, la société en réseaux, c'est que la plupart des processus dominants, ceux qui concentrent le pouvoir, le capital et l'information sont organisés dans l'espace des flux. Toutefois, la plupart des expériences humaines restent locales, et ce qui fait sens pour les êtres humains, le demeurent aussi* ». Dans la construction identitaire, le territoire est une dimension essentielle. Mais pour qu'il le soit, il est nécessaire qu'il puisse être appréhendé, qu'il ait des caractéristiques distinctives. Celles-ci peuvent être naturellement trouvées dans une culture spécifique lorsqu'elle existe mais elles doivent être recrées lorsque les cultures locales tendent à se fondre dans la culture nationale. Dans les sociétés de type I, à chaque territoire est associée une culture qui a la prétention d'être singulière, même si elle s'intègre à un ensemble culturel plus vaste où elle peut se réduire à n'être plus qu'une variante au sein de cet ensemble. Cependant, du fait d'une composition propre de la population, d'une situation géographique singulière, à chaque territoire sont associés des effets de contexte. Par exemple, du fait de la configuration particulière des rapports sociaux, le sens donné aux appartenances peut très significativement différer. Ainsi, être ouvrier dans une petite ville de province ou dans la banlieue rouge n'a pas tout à fait le même sens. De la même manière, appartenir à la classe moyenne sur un plan national, mais localement supérieure modifie la représentation de l'identité. Ces effets de contexte accentuent la particularité de chaque territoire.

Dans les sociétés de type II, à ces territoires bien identifiés se substituent des territorialités d'un autre genre, où il existe de moins en moins de lieux correspondant à des configurations socio-spatiales auxquelles un groupe social peut s'identifier dans sa totalité. La signification sociale de la proximité spatiale n'est pas un donné, mais un possible à construire car des formes d'appartenance différentes coexistent. Ainsi, en milieu rural, de plus en plus fréquemment, des populations d'origines différentes co-existent avec un noyau lié à la paysannerie, lequel s'ouvre à des relations qui s'étendent bien au-delà du pays environnant.

Faute d'un groupe, qui, dans ses pratiques, ses rites et sa mémoire, soit en mesure de donner une image au territoire (ce que prodiguait la société paysanne), des individus regroupés le plus souvent en associations, s'attellent à la construction d'une image collective des lieux. L'image collective ne s'édifie pas toujours sur la base de la reconstruction d'un passé. On peut faire appel à d'autres ressources telles que, par exemple, des activités valorisées comme la présence d'industries de haute technologie. Les recherches mémorielles tiennent le plus souvent une place prépondérante. Comme André MICOUD l'a noté, les modalités du vivre ensemble s'articulent autour de la double injonction de sauvegarde d'un cadre de vie et de reprise d'un passé commun qu'il s'agit de reconstruire. Du travail de mémoire est attendu plus qu'une simple remémoration. La mémoire est considérée comme une ressource pour :

- Penser les relations entre les hommes et les liens au territoire.
- Caractériser des lieux, en fonction de leur passé, historique et de la culture qui s'y est développée ; en créant des repères historiques ou sociaux ancrés dans le territoire, lesquels ont une valeur symbolique qu'il est possible de s'approprier.

- Enraciner dans des lieux des valeurs immatérielles. Inventer des lieux de mémoire.

De fait, les activités mémorielles aboutissent fréquemment à la création d'objets patrimoniaux très diversifiés (musée, site, mémorial, réhabilitation, conservatoire). Tout le monde a en tête des exemples de ces objets qui ont pour but de symboliser le territoire qui les a produits. Les valeurs associées à ces nouveaux patrimoines, sont aisément transférées et réinvesties pour requalifier les territoires et les groupes sociaux qui s'y implantent.

Concernant ce que l'on appelle aujourd'hui le patrimoine immatériel, cette patrimonialisation s'applique particulièrement aux savoir-faire recueillis comme des trésors à sauvegarder, qu'ils s'agissent de savoir-faire techniques ou de savoir-faire propres à la production alimentaire (par exemple, tout ce qui est AOC et produits d'excellence dans les régions) ; elle prend pour objet des activités techniques qui ont fasciné les hommes et les collectivités et qui restent ancrés dans une mémoire collective, construites pour être communiquées ; elle s'approprie aussi des rituels et des manifestations perpétuées pour servir de ciment identitaire. Une tradition éteinte peut être remplacée par une création patrimoniale construite sur la base d'un *revival* de la tradition avec ajouts divers. Ainsi, les nombreuses fêtes de transhumance organisées depuis quelques années dans le sud de la France peuvent être l'occasion de formaliser une certaine mémoire collective de cette pratique pastorale. Elle les réinvente en les inscrivant dans des fêtes modernisées, généralement à destination des touristes, fêtes qui elles-mêmes passent très vite pour être traditionnelles.

Enfin, si rien n'est à transmettre (ni lavoir, ni moulin...), il existe encore la possibilité de donner corps à une mémoire locale, une mémoire partagée. On peut faire par exemple le dictionnaire des rues de la ville, avec la biographie des personnages qui ont donné leur nom à ces rues. Il s'agit alors d'une mémoire partagée qui fait émerger un sentiment d'appartenance à une collectivité. La mémoire des habitants recueillie et construite pour faire émerger le général du particulier de chacune de ces mémoires individuelles, devient une mémoire collective parée d'une reconnaissance sociale.

Sur l'ensemble du territoire, de plus en plus de villes et de régions prêtent attention à leur histoire singulière, articulant des enjeux d'identité et d'image avec des enjeux économiques et sociaux, tourisme culturel, cohésion sociale, et aussi construction d'une image de la région, construction de nouvelles entités. Ces collectivités cherchent à faire une ressource de leur passé, dans un environnement national et international de plus en plus compétitif. De fait, l'identité territoriale et patrimoniale ne se limite plus à un constat d'existence plus ou moins fragile. Elle devient nouveauté, création, redécouverte et renaissance en rapport avec des situations et des enjeux bien actuels.

Je vais maintenant vous montrer quelques documents. Nous verrons en premier lieu un film réalisé en 1987 par Jean ARLAUD, Pascal PRIVET et Dominique LESOURD : « Audemard Lecqueur » où il est question de savoirs naturalistes. Il s'agit d'un chasseur dans le département des Alpes-de-Haute-Provence qui dispose un piège à grives (réalisé avec des pierres plates : les lecques). Mr Audemard n'est peut-être pas le meilleur chasseur de la région, mais il est sans doute le plus apte à expliquer ce qu'il fait avec beaucoup de détails. Il arrive donc à expliciter, ce que beaucoup de producteurs ne sont pas toujours capables de faire, où est le savoir et quel est son utilité.

[Projection d'un film]

Le deuxième extrait montre comment les réalisateurs traitent d'une manière un peu différente des ethnologues la question de la mémoire. La vie affective des personnages, sur leur lieu de travail, prend une place importante dans le film, dimension qui n'est pas le plus souvent prise en compte par les ethnologues qui s'attachent plus volontiers aux normes, aux règles et aux représentations. Ce film a été tourné par Dominique DUBOSC en 1984 sur les ouvriers de l'ancienne usine Lip.

[Projection d'un film]

Je terminerai par un document un peu surréaliste. Un ethnologue, Patrick PRADO, a essayé en 1982 d'enregistrer la mémoire d'un ancien ouvrier du Creusot Montceau-les-Mines qui travaillait dans les fours. Il lui demande, la nuit tombée de représenter ce qu'était son travail dans l'usine en faisant des schémas sur la neige. C'est un beau travail sur la relation entre mémoire et imaginaire. Ce document est un peu atypique, mais il éclaire les processus de mémorisation et la persistance des traces mentales dont parlait le Docteur NACCACHE ce matin

[*Projection d'un film*]

Ces films proviennent d'un fonds qui comporte 300 titres. Ces titres sont visibles à la BNF, et je pense qu'ils sont tous été mis à la disposition du public. Vous pouvez les consulter sur le site du ministère de la Culture, la mission ethnologie (rubrique « audiovisuel » dans le bandeau à gauche). J'ai mis en ligne, pour la moitié d'entre eux, des extraits de ce type. Cela vous permet, si vous avez l'usage d'un document, de le voir ensuite à la BNF.

J'avais d'autres documents à vous proposer, mais je n'ai pas le temps. Nous produisons une collection d'archives audiovisuelles, appelée *L'ethnologie en héritage*. Des ethnologues qui ont marqué le développement de l'ethnologie française retracent leur parcours et exposent leur apport à la connaissance de l'Autre. Ces documents (ou archives) durent 2 heures 30. La perspective est de les diffuser ultérieurement par Internet, lorsqu'il sera possible de télécharger rapidement des documents d'un tel volume. Ils sont chapitrés. Je pense que cela peut avoir un intérêt pour les enseignants, qui pourraient disposer d'éclairages autorisés sur des questions intéressant leur cours.

Suivi éditorial : Loraine Pereira – chargée de mission pour le patrimoine cinématographique / INP.